

# Allocation Personnalisée d'Autonomie

(A.P.A)

## Liste des pièces à fournir pour la demande :

- -La photocopie du livret de famille ou de la carte d'identité ou d'un passeport de Communauté Européenne, ou un extrait d'acte de naissance ; ou, s'il s'agit d'un demandeur de nationalité étrangère, la photocopie de la carte de résidence ou du titre de séjour
- -La photocopie du dernier avis d'imposition ou de non-imposition à l'impôt sur le revenu
- -La photocopie du denier relevé de la taxe foncière sur les propriétés bâties et sur les propriétés non bâties
- -Un relevé d'identité bancaire ou postal

## **Dossier à remplir au**

CCAS – Centre Communal d'Action Sociale

Place de la Mairie

Tél.: 04 42 77 03 77

Mail : [ccas@mairie-gignaclanerthe.fr](mailto:ccas@mairie-gignaclanerthe.fr)

## **Horaires d'ouverture :**

Lundi de 8h00 à 16h00 (journée continue)

Mardi et Mercredi de 8h00 à 12h00

Jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

Vendredi de 8h00 à 12h30

